



LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

**INFORMATION aux PARTENAIRES
SOCIAUX et MEDICO SOCIAUX**

CPMI PASS Miséricorde CAEN

12 Octobre 2011 ARS BN

**Dr Salaün Marie-Anne, médecin coordinateur
Fanny Appia ,interne en médecine générale**

LE CENTRE DE PREVENTION DES MALADIES INFECTIEUSES

CPMI : 51 rue Gémare 14000 CAEN, crée en 2006

Site internet : www.fondation-misericorde.fr(documents)

Tel 02 31 38 51 58 Fax 02 31 38 51 59

Missions de santé publique

Habilitations d'état ,ARS, Calvados

Fondation Hospitalière de la Miséricorde , Caen

lien privilégié avec la PASS de la Miséricorde et les services de soins , le réseau médico-social institutionnel et associatif

partenariat avec le CHRU de Caen

un médecin coordinateur ,

un interne de médecine générale, un cadre

deux secrétaires ,trois IDE formées aux missions,dix médecins consultants(dont un référent pneumologue et un pédiatre pour la tuberculose)

Les Missions du CPMI

missions de sante publique ,gratuité
pour tous et en particulier les publics les plus à risque d'infection

- Centre de dépistage anonyme et gratuit(VIH,Hep B,Hep C)
CDAG sur site et conventions CSST,PRISON
Dépistages ciblés hors les murs
- Centre d'information ,de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (toutes autres IST: syphilis, gonocoque,herpès, chlamydia...)
CIDDIST sur site
- Centre de lutte antituberculeuse(tuberculose)
CLAT14 sur site ,information dépistage ,consultations spécialisées , vaccination BCG , suivi des dossiers des cas déclarés,enquêtes autours des cas , dépistages ciblés hors les murs
conventions ville de CAEN,PRISON et coordination départementale, lien médecins traitants et collectivités ,médecine du travail, centres hospitaliers...coordination interdépartementale
- Centre de vaccinations (obligatoires et recommandées en France)
7 CENTRES CONVENTIONNES VACCINATION GRATUITE

La tuberculose

Maladie à déclaration obligatoire

(ARS-CLAT par médecins ,biologistes)

L'infection tuberculeuse due au **BK (Bacille de Koch)**

la transmission est aérienne

C'est la pathologie au niveau mondial qui est une des causes principales de mortalité d'origine infectieuse

9 millions de nouveaux cas de maladie /an dans le monde

En France :8,9 cas / 100 000 Hab./ par an de malades sont déclarés (c'est la moyenne dans le Calvados), stabilité globale depuis plusieurs décennies ,mais d'avantage parmi populations à risque:

-notion de précarité et de vulnérabilité-

La maladie , l'infection latente

La Tuberculose Maladie (c'est la forme déclarée de la maladie)

75% pulmonaire, voies aériennes , potentiellement contagieuse,
15%: les autres formes de la maladie , non contagieuses ,peuvent être osseuses, gynéco....)

NB:il existe des signes qui peuvent alerter de la maladie évolutive la toux ,la fièvre ,l'amaigrissement,les sueurs nocturnes ,l'altération de l'état général...

Autour de chaque cas contagieux : (bacilles en suspension dans l'air)
10 à 40% des contacts significatifs seront infectés (contaminés)
chaque contaminé a 10 % de risque d'être malade plus tard et de contaminer à son tour son entourage...risque majoré dans les 2 ans

L'Infection Tuberculeuse Latente (contamination) ,

(1/3 de la population mondiale est infectée , non contagieuse)

NB: il n'y a aucun signe qui puisse alerter d'une infection latente ,seul le dépistage le permet dans les mois qui suivent le contact infectant.

Traitements efficaces : pour la maladie et pour l'infection latente en prévention sur avis spécialisé - recommandation - libre choix éclairé de la personne

La contamination aérienne

Entourage d'un patient :

on peut rechercher un malade contagieux : la source contaminante
(RX pulm.)

Entourage d'un patient malade d'une forme contagieuse:

on recherche des personnes contaminées ou malades (RX, IDR...)
J0, J3 mois, 18 mois suivi

Sélection de contacts significatifs et des modalités du dépistage:

évaluation par le médecin et le CLAT, respect confidentialité

selon critères (CSHPPF)

du malade (contagiosité)

du type de contact avec le malade (confinement, promiscuité, durée)

de la personne au contact du malade (vulnérabilité individuelle)

Notion de vulnérabilité face au risque d'évolution vers la maladie tuberculeuse

Une personne contaminée peut développer ou non la maladie durant sa vie ,le plus souvent dans les 18 mois 2 ans suivant la contamination , l'évolution est généralement très lente ,certains ont plus de risque d'évoluer vers la maladie et plus rapidement :

Jeunes enfants, Personnes âgées

Immunodéprimés ou facteurs de risques (traitement immunosuppresseurs, VIH, cancer, alcool, tabac, toxicomanie, diabète, dénutrition...)

Prévention des risques d'infection tuberculeuse

- Information des professionnels et usagers,
- Accès au diagnostic et soins pour tous , collaboration sanitaire et sociale
- Surveillance épidémiologique des cas , recommandations
- Isolement des malades contagieux habituellement 15j à 1 mois
- Lutter contre les résistances aux antibiotiques :traitements ,observance
- Veiller à limiter et contrôler l'immunodépression et facteurs de risques, dépistage et traitement VIH,...alcoolisme ,diabète... dépistage avant traitement immunosuppresseur ...,qualité de vie,faire reculer précarité
- Vaccination des enfants les plus à risque et tous en Ile de France et Guyanne
- Surveillance des professionnels exposés ,médecine du travail
- Dépistage coordonné par les CLAT
 - autour des cas recherche contaminations et /ou source
 - dépistage populations ciblées tels que migrants des zones endémiques(ANAEM), collectivités à risque(prisons,CADA...); recherche: maladie ,ITL.
- Traitement ,surveillance des ITL récentes selon recommandations
- Harmoniser les pratiques sur tout le territoire

EN PRATIQUE

tuberculose : soins au malade++ et dépistage coordonné pour l'entourage

Favoriser l'accès aux soins

pour les personnes en situation de grande précarité en particulier
les PASS, miséricorde: tel 02 31 38 50 96 peuvent agir,

pour le travail l'interlocuteur est le médecin du travail, il existe une
procédure interne au CG, sinon le médecin traitant, la PMI...le
CPMI

(centre de lutte antituberculeuse calvados: 02 31 38 51 58)

Si besoin , le CLAT en lien avec le service médical coordonnera un
dépistage et suivi autour des cas

Pour les professionnels des secteurs de soins ou **médico sociaux** ,un
diagnostic d'infection tuberculeuse peut faire l'objet d'une
déclaration du professionnel au titre des **maladies professionnelles**
auprès de sa caisse d'assurance maladie

BK

